Cour d’assises de Valence (26) : L’accusé s’enfuit au cours de son procès

03/04/2012 à 23h34

Le procès avait débuté lundi matin et devait s’achever ce soir, mardi, avec le verdict de la cour d’assises de la Drôme. Accusé de viol, enlèvement et séquestration, l’homme, qui comparaissait libre, n’a finalement pas été jugé. Il a pris la fuite lors d’une suspension de séance alors que l’avocat général avait requis, à son encontre, 10 ans de réclusion criminelle.

Le Dauphiné